

A l'occasion de la rentrée, l'équipe Capital Market souhaite vous partager quelques actualités à propos de Younited.

Depuis son lancement en 2012, Younited a octroyé plus de 400,000 prêts représentant près de 2 milliards d'euros de financement, et est aujourd'hui présent dans 5 pays : La France, représentant 60% du volume des prêts, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et l'Allemagne. Younited est dans une position privilégiée pour observer l'impact économique de la crise sanitaire du Covid-19 sur les ménages européens, grâce à sa présence internationale et ses outils technologiques avancés pour analyser les données bancaires ouvertes.

Nous avons observé que depuis mars 2020, la solvabilité des ménages européens a progressé, grâce aux mesures de soutien mises en place par les gouvernements européens ainsi qu'à l'augmentation des taux d'épargne. En France, nos indicateurs montrent une augmentation très importante du solde moyen des comptes bancaires (plus de 50%), une augmentation du taux d'épargne à un niveau jamais vu depuis plusieurs années. Cette hausse peut s'expliquer par une chute des dépenses observée depuis le début du confinement, avec une réduction de 35% pour les dépenses liées aux transports ainsi qu'une diminution de 35% des retraits en espèces entre le premier et le deuxième trimestre de 2020⁽¹⁾.

Cette tendance se traduit par une diminution des taux d'impayés sur les mensualités de crédits octroyés par Younited. Cet indicateur, habituellement très stable, a connu une forte baisse sur les périodes janvier-février 2020 et juillet-août 2020. Cette réduction s'élève à 25% en France, 18% au Portugal, 15% en Italie et 12% en Espagne.

En ligne avec les pratiques du marché et les obligations réglementaires, Younited a offert à ses clients la possibilité de reporter pour trois mois leurs mensualités de crédit, les demandes sont cependant restées très limitées : 1% des emprunteurs constituant le portefeuille de Younited en France, 2% en Espagne et au Portugal, et 5% en Italie.

La performance des portefeuilles de crédits Younited est soutenue par la baisse du risque de crédit observée depuis le début de la crise sanitaire. Notre stratégie d'investissement est et demeure plus que jamais focalisée sur les emprunteurs européens.

Nous demeurons à votre disposition pour toute autre information,

Votre équipe Younited Credit

Notes :

(1) Source : Younited, données bancaires collectées pour les prêts émis par Younited durant la période.

Avertissement : Le présent document s'adresse à des investisseurs professionnels. Il est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni une proposition ou une incitation à l'investissement, ni une offre de souscription et ni un conseil personnalisé. Il ne peut être considéré comme un démarchage ou une sollicitation. Sous réserve du respect de ses obligations, Younited Credit S.A. (« Younited ») ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement. Les données contenues dans le présent document ne sont ni contractuelles, ni certifiées. La responsabilité de Younited ne saurait être engagée par une décision prise sur la base de ces informations. Les performances passées et prévisionnelles ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. Les estimations et prévisions de taux de défaut et de performance des fonds sont le résultat de simulations qui ont été réalisées de bonne foi par Younited à titre d'information uniquement. Elles sont basées sur divers paramètres sélectionnés par Younited qui tiennent notamment compte du taux de défaut estimé des emprunteurs au moment où elles ont été effectuées et de données historiques ne préjugant en rien de l'évolution future de la performance réelle des fonds. Le règlement général et le règlement particulier du FCT Younited sont remis aux souscripteurs préalablement à la souscription et mis à disposition sur simple demande. Les souscripteurs doivent considérer le degré d'exposition aux différents risques au regard de leur allocation globale et de leur situation individuelle. Ils peuvent par ailleurs consulter, s'ils l'estiment nécessaire, leurs propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel. Les parts de fonds font l'objet d'un placement privé réservé aux investisseurs professionnels au sens de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier.

L'investissement dans les fonds Younited comporte un risque de perte, totale ou partielle, du capital investi.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.